



**ENTENTE HENNUYERE**



**POUR TIR A L'ARC**

**A.S.B.L.**

N° d'entreprise : 480.065.569

Siège social :

Rue des Soldats 8 A

6536 Thuillies

N° de compte bancaire BE92 0682 5016 2623

Manage le 27 décembre 2024

## Invitation au Championnat de l'Entente Hennuyère intérieur 2024

Chers membres de l'Entente Hennuyère, nous sommes heureux de vous inviter au Championnat de l'Entente Hennuyère intérieur 2024 à 18 mètres.

### **Lieu et date de la compétition**

Cette année, le club « Club des Archers de Tournai (CAT) » nous accueillera. D'ores et déjà, nous les en remercions. **Le club fêtera ses 30 ans.**

Quand:

**Samedi 3 février 2024** et **Dimanche 4 février 2024** (voir horaire)

Où:

Club de Tournai : Salle de sport le « Pas du Roc »

6 Rue de la Dondaine

7532 Vaulx-Lez-Tournai

### **Compétition individuelle JEUNES et SENIORS**

Le championnat est ouvert à toutes les catégories d'archers, excepté les aspirants.

Les archers doivent d'être en ordre de cotisation auprès de la ligue et les clubs avec l'ensemble de ses membres doivent être en ordre de cotisation auprès de l'Entente Hennuyère.

### **Inscriptions :**

10€ pour les adultes et 8€ pour les jeunes.

Nous faire parvenir les informations suivantes :

**Nom et prénom de l'archer / club / matricule / catégorie / nombre de repas (ou pas de repas)**

Les archers tirent dans la catégorie correspondant à leur année de naissance, il n'y aura pas de sur classement.

Le nombre d'archers étant limité, nous donnerons priorité aux premiers inscrits par email.

**ATTENTION : les archers habitant loin de Tournai sont prioritaires pour le peloton du dimanche**

### **Horaire :**

#### Samedi 1<sup>er</sup> peloton

12h00 repas sur réservation

12h30 Ouverture du greffe

13h30 2 volées d'échauffement suivies directement de 2 séries de qualification.

Matches le dimanche

#### Dimanche 2<sup>ème</sup> peloton

8h00 Ouverture du greffe

8h30 2 volées d'échauffement suivies directement de 2 séries de qualification.

Début des matchs +/- 45 minutes après les qualifications

Remise des prix, +/- 30 min après les finales.

Les archers inscrits sont priés de faire connaître tout empêchement à leur participation au plus tard le vendredi 26 janvier 2024 à minuit, après cette date les inscriptions ne seront plus remboursées.

***Tenues blanches ou de clubs obligatoires.***

***Les jeans ,blanc y compris, sont interdits.***

***Les archers en défaut de passeport de tir ne seront pas acceptés.***

**Attention : *Inscriptions au tir et réservation des repas avec paiement au plus tard le vendredi 19 janvier 2024 à minuit.***

Toutes les inscriptions aux tirs et les réservations de repas se feront auprès du secrétaire Bernard Mees à l'adresse email suivante :  
[bernard.mees@gmail.com](mailto:bernard.mees@gmail.com)

### **RESTAURATION**

***Prix : 11€***

***Menu : repas chaud carbonade flamande avec purée et le petit dessert***

**N° de compte bancaire de l'Entente Hennuyère de Tir à l'Arc : BE92 0682 5016 2623**

Salutations amicales et sportives,  
Bernard Mees pour l'OA.